

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1er.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNQUES, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES AVANT les journaux de Paris.

AVIS. — La session parlementaire de 1843 pouvant être considérée comme terminée, le Censeur reprend le mode de publication employé pendant l'intervalle des sessions. En conséquence, à partir de ce jour, il cesse de paraître le dimanche et paraît le mardi.

Lyon, 15 juillet 1843.

REVUE DE LA SEMAINE.

A travers les fautes du pouvoir, ses tendances rétrogrades, les combats qu'il livre à toute liberté, à tout principe national, au milieu de toutes les luttes dissolvantes dont nous sommes témoins, le parti légitimiste marche avec un ensemble et une vigueur qui doivent fixer l'attention du pays. Revenu des terreurs de juillet, il s'est constitué; il avance avec ordre; il crée des journaux pour soutenir ses doctrines; il ne recule plus devant le serment politique; il se mêle activement aux élections générales et municipales; l'église lui sert d'auxiliaire, le pouvoir le caresse, les administrations locales le favorisent; aussi peut-on voir son activité grandir. La Gazette de France, sous prétexte de provoquer des adhésions à sa politique particulière, à sa ligne de conduite, passe en réalité la revue de ses troupes; elle enregistre les serments de fidélité, dresse la liste des chefs qui lèveront l'étendard au jour donné; elle bat monnaie pour frapper une médaille en l'honneur d'un de ses généraux futurs, M. de Larochejacquelein.

Les protestations de la Gazette en faveur du droit commun ne sont que mensonge; son principe des majorités, la seule chose quelle ait retenue, disait-elle hier, de tout ce qui s'est fait en juillet, n'est qu'un leurre. Qu'est-ce donc en effet que le principe des majorités, sinon la reconnaissance de la souveraineté du peuple? Or, cette souveraineté, elle la combat dans ce même numéro d'hier: elle dit en propres termes: *Dès le premier moment (1830) nous n'avons cessé d'attaquer la souveraineté du peuple, le droit d'insurrection, etc.* Ou pourrait croire qu'il y a contradiction dans ses paroles; mais les unes sont destinées à révéler sa pensée véritable, les autres à faire des dupes.

Le pouvoir a merveilleusement servi les desseins de la Gazette, c'est-à-dire du parti royaliste. Quel principe peut combattre la Gazette que le pouvoir n'ait pas attaqué? Quel sentiment national peut-elle dénier qu'il ne lui en ait donné l'exemple? Quelle pensée de liberté véritable essaiera-t-elle de saper qu'il ne l'ait fait avant elle? Lisez les discours des conservateurs dans les discussions politiques sérieuses, les réquisitoires des procureurs-généraux contre la presse libérale et les articles que publie maintenant la Gazette: quelle différence y a-t-il dans la forme?

Nous ne nous plaignons pas de la liberté laissée aux journaux royalistes; mais cette liberté nous la voudrions pour tous les partis. Que chacun puisse exprimer sa pensée et que le pays juge de quel côté est la vérité, la raison, le sentiment national, l'avenir enfin. Mais supposez que demain un journal proclame le principe républicain comme la Gazette proclame le principe royaliste, qu'il étale des adhésions au parti républicain comme la Gazette le fait pour le parti royaliste, qu'il se fasse écrire des lettres dans lesquelles on lui dirait ce que nous lisons dans la Gazette d'hier: *Un jour toute la France comprendra que dans le système français que vous avez mis en évidence se trouvent placées les conditions de sa gloire, de son bien-être et de sa liberté;* et bientôt les rédacteurs du journal républicain seraient jetés dans les cachots et la feuille succomberait sous les amendes. Nous sommes loin d'appeler des rigueurs, on le sait; mais nous sommes bien aises de demander si le pouvoir actuel qui n'existe qu'en vertu d'une révolution, si le gouvernement qui devait être la meilleure des républiques redoute moins Henri V que la république.

La situation de l'Irlande est toujours la même. O'Connell

traîne avec lui dans les meetings une foule innombrable; il parle avec sa vivacité, son esprit, son étrange ordinaire, mais il défend d'agir. Il espère obtenir pacifiquement une solution favorable, et nous ne pensons pas que ce système le mène à autre chose qu'à une agitation sans résultat. L'Angleterre ne veut pas et ne peut pas vouloir le rappel qui, détruisant son unité, lui ôterait une partie de sa force. L'Irlande ne l'obtiendra pas sans verser du sang; elle ne l'obtiendra pas, fût-elle disposée à répandre son sang jusques à la dernière goutte, si les puissances n'interviennent pas en sa faveur.

C'est probablement parce qu'ils jugent la situation comme nous la jugeons nous-mêmes que les partisans américains du rappel viennent d'adresser aux Français un manifeste pour les engager à prendre parti en faveur de l'Irlande, à provoquer le rappel. Ce manifeste est dicté par une pensée généreuse, mais ses auteurs s'abusent. Il y a en France la nation et le pouvoir: si la première peut éprouver pour l'Irlande de vives sympathies, le second n'osera rien pour l'émancipation de ce malheureux pays; il tremblerait à l'idée de se trouver en opposition avec le cabinet anglais. Le rôle indigne qu'il a joué dans les affaires d'Orient, l'impuissance qu'il a montrée, sont-ils oubliés à ce point qu'on le puisse croire capable d'un acte généreux? Non; le système de la paix à tout prix ne permet pas l'intervention la plus pacifique, car il est des circonstances où la parole ne peut suffire, où l'épée doit trancher le nœud, et ne pas agir quand la parole a été impuissante c'est se couvrir de ridicule.

Il est difficile de bien juger en France la situation actuelle de l'Irlande. Ces meetings de cent mille à trois cent mille hommes, dans lesquels seulement deux ou trois mille peuvent suivre la voix de l'orateur, qui se dissolvent tranquillement pour se reformer sur un autre point afin d'entendre des paroles qui leur recommandent le calme, feraient supposer que les maux de l'Irlande ne sont pas réels, ne sont pas du moins aussi grands qu'on le dit, et que ce peuple n'est pas bien pressé d'obtenir le rappel. C'est qu'en effet notre caractère hardi et aventureux s'arrangerait mal de ces temporisations. L'Irlande juge autrement que nous; ses maux sont immenses, et il ne nous est pas plus donné d'en apprécier toute la grandeur que de comprendre pourquoi cent mille hommes se dispersent à la voix d'un chef, sans essayer de mettre fin par la force à une situation intolérable. Mais l'hésitation est naturelle: ce n'est pas une guerre politique, ce n'est pas une guerre religieuse seulement que l'Irlande entreprendrait aujourd'hui, ce serait en même temps une guerre sociale. Il ne s'agit pas seulement de supprimer la dîme que les catholiques paient au clergé anglican; il ne s'agit pas seulement de créer un parlement irlandais comme moyen d'obtenir cette suppression. La guerre irait plus loin: elle remuerait plus profondément la société; elle briserait la propriété des lords absents, modifierait les conditions des baux, changerait la face du pays, et peut-être faut-il voir dans les temporisations d'O'Connell la crainte que le parti du rappel ne soit pas encore assez fort pour soutenir une semblable guerre, dans laquelle agiraient avec vigueur non seulement le gouvernement anglais, mais encore ceux qui oppressent aujourd'hui l'Irlande.

Les affaires de Serbie sont terminées, le prince Alexandre Czerni-Georges a été réélu souverain. On se demandera peut-être à quoi bon cette élection d'un chef nommé par acclamation, reconnu par la Porte, installé déjà, et qui a dû donner sa démission pour être réélu; la Russie l'a ordonné ainsi, non pas qu'elle eût le moindre scrupule sur l'observation des formes employées pour le choix du souverain, mais pour faire comprendre aux provinces moldo-valaques l'empire qu'elle entend exercer sur elles, pour apprendre à la Porte dans quelles mains se trouve en réalité le protectorat. Rien n'est changé, seulement le sultan a reçu une nouvelle humiliation et la Russie a fait constater sa puissance.

La question espagnole n'a pas fait un pas. Guadalupe, qui s'était prononcée, est revenue au gouvernement; d'autres villes se sont déclarées contre lui. Une junte centrale est installée dans la Vieille-Castille, et le régent est toujours à Albacete, regardant le nouveau pouvoir s'organiser autour de lui, peut-être attendant des renforts pour commencer l'attaque, peut-être comptant sur les missions déguisées, les dévouements muets, les intelligences secrètes et la lassitude pour réduire l'insurrection. Il est impossible qu'un homme qui a montré du courage dans beaucoup de circonstances reste ainsi dans une inaction qui n'aurait point de but. On a tort de le croire enfermé dans un cercle: il est libre encore de ses mouvements, appuyé qu'il est sur Madrid, et il peut manœuvrer dans un rayon assez étendu; les trois quarts des points qu'il pourrait attaquer tremblent de le voir approcher et ne tiendraient pas deux jours.

Mais Espartero a toujours montré beaucoup de goût pour les négociations; pendant qu'il était à la tête de l'armée d'opération, elles ont dénoué plus d'une question, elles ont chassé l'armée carliste sur le territoire français mieux que les batailles, et nous ne serions pas étonnés que l'inaction de l'armée du régent fût combinée avec des négociations fort actives destinées à rouvrir des places fermées. Nous ignorons quelles auront été pour Guadalupe les suites de son *pronunciamiento* et de son retour; si le régent a su montrer de la clémence, il aura fait beaucoup pour sa cause. Une junte gouvernementale s'est intitulée à Madrid, et cette institution n'est qu'une concession à l'esprit provincial. On a voulu combattre l'effet des juntes par une junte: mais un des premiers actes de ce singulier pouvoir qui va annihiler le ministère a été la suppression des journaux opposés. C'est là une faute; il faut laisser à ses adversaires le droit de parler: la liberté n'est pas une arme dont on ne doive se servir qu'en temps de paix.

On commence à Paris à avouer plus nettement les projets formés par la cour de France sur l'Espagne; il est impossible de renier toujours ces généraux qui ont été constamment attachés à la fortune de Christine et qui franchissent la frontière pour venir se mettre à la tête des troupes insurgées. On les a indignement reniés quand échoua la tentative d'O'Donnell, quand tomba Diégo de Léon; cela ne se peut plus. Et comment le faire? Il vient de paraître à Paris une brochure que l'on dit écrite par un chef de bureau du ministère des affaires étrangères et inspirée dans une région plus élevée. Les vues ne sont plus dissimulées; le mariage du duc d'Aumale avec la reine Isabelle, voilà le but que se proposent les Tuileries. Cette publication doit suffire à dessiller tous les yeux. Ce sont les intrigues de Christine, c'est l'argent de la France qui fomentent l'insurrection en Espagne. Les intérêts nationaux n'ont pas pu depuis treize ans nous entraîner à la guerre, nous avons subi l'humiliation du traité du 15 juillet sans tirer l'épée, l'opinion publique a forcé le pouvoir à garder l'Afrique malgré lui: est-ce qu'un intérêt personnel, dynastique, nous jetterait aujourd'hui dans une nouvelle guerre de succession? K.

Nous avons reproduit l'extrait d'une lettre de la Nouvelle-Zélande insérée dans le Journal des Débats, et annonçant que l'Angleterre a pris possession de la presqu'île de Banks et du port d'Akaroa, où son pavillon a été arboré. Cela a été dit dans la feuille ministérielle, et on ne s'en est pas ému. Le Journal du Havre s'en étonne à bon droit. Les colons français établis dans cette contrée y sont allés sous la garantie du gouvernement; ils y étaient protégés par des agents nommés par lui; ils s'étaient rendus sur le territoire dont on nous dépouille à bord d'un vaisseau français, le Comte-de-Paris; nos règlements y étaient seuls en vigueur, et nous y avons un administrateur spécial qui a été en quelque sorte chassé par le gouverneur Serthland, expédié pour le compte de l'Angleterre. L'Angleterre s'est emparée de la souveraineté du territoire, elle impose des droits élevés sur nos vins et

FEUILLETON DU CENSEUR.

LA VENGEANCE DES TRÉPASSÉS (1).

NOUVELLE.

III. — LE MOULIN. — LA FAMILLE DE PONCE-PILATE.

(Suite.)

Tous trois étant montés sur la voiture, Juan et Léonor assis côte à côte, et don Christoval sur le devant, comme celui qui conduisait les chevaux, le meunier prit la parole en ces termes :

« Regardez entre les arbres : voyez-vous, là-bas, la maison isolée enveloppée d'une petite vapeur blanche? Tenez, voilà le premier rayon de soleil qui l'éclaire. C'est là que vous devriez être à cette heure, étendus sans mouvement et sans une goutte de sang dans les veines, au lieu de rouler tranquillement, comme nous faisons, sur une bonne route bien sablée. Il est certain que Dieu a opéré miraculeusement en votre faveur.

« Il y a trois ans que cette famille vint s'établir dans le pays. Nul ne les connaissait, et personne, aujourd'hui même, ne pourra vous dire d'où ils sortaient. Ils achetèrent cette maison avec ses dépendances, qui sont très-vastes. C'était un vieux manoir inhabité depuis des siècles : on le disait hanté par des apparitions. Ainsi, vous voyez que ce n'est pas d'hier que c'est un lieu redoutable. Ils firent réparer l'habitation. On y travailla longtemps; et je me souviens, moi, d'y avoir mené du sable et des pierres. Dans ce temps-là je n'étais pas encore marié, et je n'avais pas loué leur moulin. Je ne pensais qu'à me faire soldat : c'était bien loin de songer à devenir meunier! Pour en revenir à eux, ils se sont mis à vivre très-mystérieusement et ont toujours continué depuis. Ils se donnent pour Moresques; mais la vérité est que ce sont des Hébreux, ou, si vous aimez mieux, des Juifs. Ils sont très-riches, et on les croit profondément versés dans les secrets de la cabale. Mais ce n'est pas là le plus extraordinaire de leur histoire; le voici. Ils sont tous venus au monde avec une main lépreuse, la main droite; aussi vous avez dû remarquer qu'ils portent tous un gant à cette main et ne la déconvent jamais. Cette lépre reste immobile et ne se répand pas sur le reste du corps avant un certain âge, qui est trente ans pour les femmes et quarante ans pour les hommes. Alors cette horrible maladie se met en mouvement; elle commence par les jambes et monte lentement, lentement, jusqu'à ce qu'elle envahisse le corps tout entier; et,

au fur et à mesure qu'elle gagne du terrain, elle tue les endroits par où elle a passé, de manière qu'il y a dans le même individu une moitié morte et une moitié vivante. Quand le mal s'est emparé de la tête, c'est fini; mais il faut beaucoup de temps pour en arriver là.

« Il est impossible de guérir ce mal, et vous croirez sans peine que les hommes n'y peuvent rien quand vous saurez que c'est un châtiment de Dieu sur toute une race. Ces gens descendent, à ce qu'on dit, de Ponce-Pilate, qui signa l'arrêt de mort de notre Sauveur, et ils doivent porter, jusqu'à la consommation des siècles, le signe et la peine du crime de leur ancêtre.

« Mais, s'ils ne peuvent vaincre cette lèpre hideuse, ils ont, du moins, trouvé moyen de la combattre et de retarder ses progrès : c'est en prenant des bains tièdes dans du sang de chrétien.

« La situation de leur demeure, au milieu de cette immense plaine déserte, au sortir d'un défilé de la Montagne-Noire, les sert admirablement. Quelque voyageur attiré ou égaré vient, de temps à autre, leur demander asile, et ces infortunés voyageurs disparaissent sans laisser aucune trace de leur passage. Ils ont chez eux une demi-douzaine de domestiques, ou plutôt d'assassins, à leur solde, qui, en un clin-d'œil et à l'aide de certaines machines, vous expédient un homme dans l'autre monde. Après quoi le vieux père, qui est le plus avancé dans sa maladie, prend son bain, et l'on assure que les autres membres de la famille se plongent successivement dans cette cuve sanglante.

Ici don Christoval interrompit le récit du meunier.

« Je ne croirai jamais, dit-il, que deux créatures aussi charmantes que le sont Amine et Rachel participent ni à ce bain atroce ni au meurtre qui a servi à le préparer.

« Je ne sais ce qui est d'Amine; quant à Rachel, vous avez raison. Comme elle est la plus jeune, il n'y a pas long-temps qu'elle est instruite des sombres mystères de la maison paternelle, et elle ne demanderait pas mieux que de s'enfuir; mais comment? avec le secours de qui? et où se réfugier?

« Mais, demanda Léonor, comment avez-vous su tous ces détails?

« Par deux domestiques qui se sont échappés de cet affreux repaire il y a un mois et qui se sont sauvés, comme vous, dans mon moulin. Jusque-là je ne me doutais pas de la moindre chose. Ce moulin appartient à la famille de Ponce-Pilate; ils me le louent bon marché, et j'y gagne beaucoup d'argent. Mais il n'est argent ni intérêt qui tienne; je ne puis souffrir en silence qu'on égorge ainsi mon prochain à deux pas de moi, surtout étant, comme je le suis, d'une famille de vieux chrétiens. Mais nous voilà

arrivés à Huescar sans avoir, grâce à Dieu! fait de mauvaise rencontre. Dès que vous serez en sûreté, j'irai avertir la justice.

« Hélas! dit Léonor, dans votre déposition, n'oubliez pas de justifier la pauvre Rachel; c'est à elle que nous devons la vie, et probablement elle nous eût accompagnés sans la cruelle méprise qui, peut-être à l'heure qu'il est, lui a ravi l'existence. Que sera-t-elle devenue, sans secours, dans ce couloir voûté? Aura-t-elle pu en sortir? Quel traitement aura-t-elle reçu du reste de sa famille? Je vous avoue que ces pensées me tourmentent beaucoup.

IV. — LA BOHÉMIENNE.

Sur ces entrefaites, la voiture était entrée dans les rues de Huescar; ils allèrent descendre à l'enseigne du Saint-Sacrement, dont l'hôte était un ancien ami du meunier. Il se trouvait justement dans cette auberge des marchands qui retournaient à Murcie après avoir terminé leurs affaires à Huescar; ils consentirent à prendre dans leur compagnie don Christoval et Léonor qui passait pour sa femme. Ceux-ci ne quittèrent pas le brave Juan sans mille protestations d'amitié et sans l'avoir forcé d'accepter une généreuse récompense.

De Murcie il leur fut aisé de gagner Alicante, où, trouvant encore une occasion toute prête, ils s'embarquèrent pour Barcelonne. Léonor regretta les chevaliers de la Montagne-Noire; mais don Christoval lui fit comprendre qu'il n'y avait de sûreté pour eux en aucun endroit de l'Espagne, à cause du grand crédit de l'archevêque qui, tôt ou tard, finirait par les découvrir dans la retraite la plus cachée. Léonor se rendit à ces raisons.

Leur dessein était de se retirer quelque part en France, et d'y attendre que la mort du prélat ou son indulgence, sur laquelle ils ne comptaient guère, à vrai dire, leur permit de rentrer en Espagne.

Ils descendirent à Barcelonne et résolurent de continuer leur route par terre, parce que la navigation fatiguait trop Léonor; ils étaient trop loin pour risquer beaucoup d'être poursuivis, outre qu'ils étaient toujours déguisés, et une fois au-delà des Pyrénées ils n'avaient plus rien à craindre.

Aucun incident remarquable ne troubla leur voyage jusqu'à Elvira, petit village situé à l'entrée de la montagne; ils y arrivèrent avec la nuit. L'unique auberge de l'endroit était un cabaret d'apparence assez chétive; mais, comme il n'y avait pas à choisir, ils allèrent y descendre.

On remisa leur chaise, ensuite ils demandèrent une chambre; on leur dit qu'il n'y en avait pas de disponible sur l'heure, mais que sûrement ils en auraient une pour coucher. En attendant, ils devaient se contenter d'une espèce de salle commune où étaient entassés bon nombre de buveurs qui faisaient grand bruit, car la méchante fortune de nos voyageurs

(1) Voir les numéros des 14 et 15 juillet.

stabilité qu'il assumerait sur lui en violant l'article 7 du règlement sur les poursuites en matière de contributions directes, en date du 13 juin 1840, ainsi conçu :
« Nul fonctionnaire n'a le droit de surseoir au recouvrement des contributions directes, ni aux poursuites qui ont ce recouvrement pour objet. »
Cédant aux instances de M. Sévin qui déclara en prendre toute la responsabilité, il fit suspendre les poursuites commencées et n'en autorisa plus contre les contribuables en retard.
M. Sévin, quoique nommé député, fut loin d'être content. Il n'avait eu que quelques voix de majorité. Il prétendit que, parmi les électeurs bien pensants qui avaient été atteints par des poursuites avant que les porteurs de contraintes eussent reçu l'ordre de suspendre leurs actes, les uns avaient refusé de venir voter et les autres avaient donné leurs voix au candidat de l'opposition; et les autres avaient donné des suffrages à l'activité donnée par le règlement général au recouvrement de l'impôt, et s'en plaignit à M. le ministre des finances.
Mais les poursuites, suspendues dans l'intérêt de son élection, recommencèrent peu de temps après sa nomination. Les électeurs qu'on avait épargnés, et qui auraient bien dû savoir que le cours de la loi ne peut pas toujours rester suspendu, se crurent mystifiés.
Cette leçon sera-t-elle perdue pour les électeurs ? Téméraire dans ses promesses, M. Sévin le fut aussi dans sa vengeance. Il ne prévint pas que le jour des révélations arriverait. »

Voici ce que nous lisons dans le National :

« Après-demain 14 juillet, il y aura cinquante-quatre ans que les Parisiens ont renversé la Bastille. Sur l'emplacement qu'elle occupait on a, depuis ce temps, élevé, en l'honneur d'une autre révolution, une colonne surmontée du génie de la liberté; mais, chose triste à dire, si quelques citoyens veulent célébrer le glorieux anniversaire en allant saluer les noms inscrits sur la colonne de Juillet, ils pourront y voir encore un monument d'une tout autre nature qui s'élève aux lieux mêmes d'où la Bastille menaçait Paris. Sous le nom modeste de corps-de-garde, il se construit en ce moment sur l'axe du canal une véritable citadelle qui commande la grande rue du faubourg, la rue Saint-Antoine et la ligne des boulevards. Ce petit fort, bâti en pierres de taille, crénelé et entouré de palissades de fer, contiendra une nombreuse garnison, isolera le faubourg et remplacera très-avantageusement, pour une autorité oppressive, l'ancienne Bastille. Ce sera contre Paris un ouvrage avancé du camp retranché de Vincennes. Les hommes de 89 doivent être bien surpris de voir comment on en use avec leurs fils qui se laissent faire. »

On lit dans le Patriote de la Meurthe :

La guerre entre l'Université et les jésuites ne reste pas circonscrite dans les limites des villes, elle tend à se généraliser, et déjà l'on escarmouche dans nos villages. Ainsi, dimanche dernier, le conseil municipal de Lenoncourt a été vivement agité par la question de savoir s'il devait admettre la sœur institutrice nouvellement arrivée dans cette commune. M. le curé s'opposait de toutes ses forces à cette admission, parce que le brevet de capacité de la sœur lui avait été délivré par l'autorité universitaire, que M. le curé de Lenoncourt ne reconnaît pas. Les adversaires de cette ridicule opposition l'ont emporté à la majorité de quelques voix. Mais n'est-il pas temps que le pouvoir intervienne pour empêcher ces germes de zizanie de se développer et de troubler nos populations naguère si paisibles ?

Jusqu'à ce jour, à Caen, l'opposition a obtenu sept nominations, le juste-milieu deux, et le parti légitimiste une.

Depuis 1830 on n'avait pas encore vu à Ussel (Corrèze) d'aussi bonnes élections municipales que cette année; les électeurs ont nommé plusieurs citoyens de l'opinion radicale.

Le conseil municipal de Paris vient de délibérer sur une grave question, celle de la perception du droit d'octroi sur la viande.

M. le préfet de la Seine demandait que le système actuel, celui de la perception par tête de bétail, fût maintenu. M. le préfet de police voulait substituer à ce mode celui de perception sur la viande abattue.

Le conseil municipal a adopté le mode de perception par tête de bétail sur pieds, fixé à cinq centimes et demi par kilogramme du poids brut sur pieds ledroit d'octroi et déterminé les conditions du pesage qui devra avoir lieu dans les abattoirs.

On lit dans le Courrier de la Sarthe :

La ville du Mans est partagée en cinq sections : une seule a choisi des conservateurs pour ses représentants au conseil municipal; dans toutes les autres, les candidats opposés à nos amis ont été repoussés par la majorité.

Lorsque je faisais mes caravanes, je me souviens d'avoir visité, en Suisse, une petite île délicieusement située dans le lac de Constance; on l'appelle l'île de Reichenau, et, par un surnom qui date de huit siècles, l'île-Sainte ou la Terre-Sainte. Cela vient d'une abbaye de bénédictins, florissante et superbe du temps de Charlemagne, aujourd'hui noire et triste ruine. Ce nom de l'île-Sainte est resté dans la bouche du peuple pour attester qu'autrefois les moines propriétaires de Reichenau y firent fleurir la vertu et la piété sans laquelle il n'y a point de vertu.

Nous avions le projet de nous fixer quelque part en France; mais la France est trop rapprochée de l'Espagne, et les relations sont trop fréquentes entre les deux pays. Votre oncle finirait par découvrir notre asile et trouverait le moyen de nous y trasser; car vous savez s'il est actif et vindicatif! Faisons mieux: si vous l'avez pour agréable, chère amie, nous nous établirons à Reichenau. Il faut considérer votre fortune comme perdue; mais la mienne sera plus que suffisante pour nous deux. J'écrirai à don Sébastien; cet ami fidèle et discret nous fera passer nos quartiers de rente, et nous vivrons heureux en terre sainte, dans ce repli caché de l'univers, à l'abri de tous les oncles, de tous les archevêques et de tous les méchants du monde.

Léonor s'accorda à tout ce que disait don Christoval. La sérénité reparut sur son visage; il lui sembla démontré que les paroles de la Bohémienne renfermaient un avis de la Providence, et elle ne se lassait pas d'admirer avec quel bonheur don Christoval l'avait reconnu et en avait décelé le sens.

Leur premier soin, en arrivant en France, fut de faire consacrer et bénir leur union par l'église. Cela était fort nécessaire, surtout pour Léonor qui sentait de grands scrupules de conscience.

Ils prirent leur route par Lyon, puis ils gagnèrent Strasbourg. Ils allaient à petites journées, mais sans aucunement s'arrêter pour visiter les curiosités qui se trouvaient sur leur chemin. Léonor sentit un frisson au cœur lorsque, à l'entrée du pont de Kehl, se présentèrent à ses yeux les montagnes vaporeuses de la Forêt-Noire. Ce large fleuve dont les ondes vertes s'enfuyaient en bruisant sous ses pieds, et sur sa tête ce ciel d'un bleu clair et profond; cette vallée semée de villages aux maisons blanches, aux clochers aigus, peuplée d'âmes noires, de saules au feuillage pâle et mélancolique; ces hommes, avec leurs têtes blondes et leurs visages rosés, faisant retentir à ses oreilles un idiome guttural étrange: tout lui causait une impression de peine et de malaise indéfinissable. Ce n'était plus l'Espagne! Elle comprit qu'elle changeait d'atmosphère, et qu'elle passait d'une nature ardente au sein d'une nature languoureuse. En tra-

Sur quatorze nominations nouvelles, douze sont pour nous; pour nos adversaires, deux.

Il ne faut pas que l'on ignore le véritable caractère de l'opinion dans la ville du Mans. Ici, le parti démocratique n'est pas intervenu dans les élections municipales pour offrir son concours à une opposition équivoque. Nous pouvons affirmer, sans redouter un démenti, que le Courrier de la Sarthe est l'organe des sentiments avoués par le plus grand nombre des électeurs de cette ville. L'opposition qui triomphe aujourd'hui est celle qui est représentée à la chambre par le député du 2^e collège de la Sarthe, M. Ledru-Rollin. C'est là un fait incontestable et incontesté.

Chronique.

LYON.

Depuis près de trois semaines, un capitaine du 19^e de ligne a disparu de son domicile et n'a pas reparu. Ce capitaine, qui n'avait plus à faire que quelques mois de service pour obtenir une belle retraite, venait de perdre sa femme. Durant la maladie de celle-ci, il avait montré le plus violent désespoir: on l'avait à plusieurs reprises entendu dire qu'elle ne mourrait pas seule; cependant, tout en veillant sur lui, tout en essayant de le consoler, on ne croyait pas à la pensée d'un suicide.

Un soir que son soldat était sorti pour se munir de quelques objets dont il avait besoin pour paraître à la revue du lendemain, le capitaine, qui était logé dans le chemin qui va de la place de la Croix à Villeurbanne, est sorti sans bruit par une porte de derrière qui donne dans des champs. Depuis ce moment il n'a pas reparu.

Les animaux venant d'Egypte et destinés à la ménagerie de Paris ont passé hier à Lyon et ne s'y sont pas arrêtés.

On lit dans le Mercure ségusien :
« Le Mexique, à cette heure, tend à nous supplanter, et du train dont il marche, grâce à notre incurie, il est à craindre qu'il n'y parvienne dans un avenir trop prochain. »

Un de nos correspondants nous écrit que la France est parcourue par certains agents d'origine française, mais naturalisés au Mexique, qui, sous les formes les plus décevantes et à l'aide de quelques lettres de recommandation, savent s'introduire dans nos manufactures pour en surprendre les secrets.

Le passage d'un de ces agents a été suivi de plusieurs commandes qui décèlent sa véritable mission.

A Nismes, il a commandé plusieurs métiers pour la fabrication des bas à jour et unis, des bonnets et des gants, la plupart de ceux désignés sous le nom de métiers à maille fixe.

A Alais, il a pris des modèles pour les grandes filatures et pour le moulinage des soies.

A Saint-Etienne, plusieurs métiers de rubans ont été achetés et d'autres se confectionnent.

A Saint-Chamond, un assortiment de métiers à lacets est également en pleine voie de construction chez le mécanicien Oriol. Cet assortiment se compose de vingt-cinq métiers de divers genres et de divers numéros. Dans cette même ville, il y a eu encore des transactions faites pour l'exportation de plusieurs sortes de métiers à rubans.

Lyon est trop riche en industrie pour n'être pas également mise à contribution par l'explorateur mexicain. Des mécaniciens lyonnais exécutent en ce moment ses ordres et fabriquent des métiers de toutes façons pour les satias, pour les velours, pour les unis, et surtout pour les façonnés à la Jacquard. Rien d'ailleurs n'a été négligé pour compléter l'assortiment des mécanismes les plus perfectionnés et les plus nouveaux.

Toutes ces précieuses mécaniques doivent sous peu prendre route pour le Havre, où un bâtiment tout entier sera frété pour leur transport dans l'Amérique du Sud. Avec ce riche mobilier industriel, un nombreux personnel de mécaniciens et d'ouvriers est à la veille d'émigrer. Ce sont des travailleurs spéciaux, choisis dans chacune des localités où l'on a pris un contingent de machines et d'ustensiles propres à chaque genre de fabrication.

Nouvelles Diverses.

Le poète Kind, auteur du Freyschutz, est mort à Dresde le 25 juin, au moment où on achevait au théâtre la 412^e représentation de son opéra.

Nouvelles Étrangères.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. — Les relations de la Sublime-Porte avec les différentes ambassades n'ont que fort peu d'intérêt depuis quelque temps, à cause de l'absence de S. Exc. Rifaa-Pacha, ministre des affaires étrangères; mais elles ne vont pas tarder à reprendre de l'activité, puisque ce haut fonctionnaire est définitivement attendu vendredi prochain. Alors aussi seront remises sur le tapis la plupart des questions politiques qui étaient restées en suspens pour le même motif. En attendant, le cabinet a continué de s'occuper ces jours-ci des affaires de Perse, qui, d'après des avis de Téhéran, ont pris une tournure beaucoup plus pacifique, et du

rapport qui lui a été présenté par S. Exc. Namik-Pacha au sujet de l'enquête qu'il avait été chargé de faire sur les événements de Kerbellah. Ce rapport doit, dit-on, être communiqué textuellement aux principales missions.

S. Exc. M. le comte de Sturmer, intendant d'Autriche près la Sublime-Porte, est attendu à Constantinople le 13 du mois de juillet.

La santé de S. Exc. Reschid-Pacha continue à s'améliorer, et, quoi qu'il ait éprouvé ces jours derniers des symptômes qui ont pu faire craindre une rechute et qui ont été heureusement combattus par une nouvelle application de sangsues à la tête, son état ne présente plus de danger aujourd'hui.

Le fameux Ali-Tzouka, qui s'est acquis une funeste célébrité par le courage extraordinaire dont il a fait preuve dans le tragique événement qui s'est passé il y a quelque temps à Larissa, est arrivé à Constantinople pour y être jugé. Ali-Tzouka est accompagné de son fils, âgé de 14 à 15 ans; il est descendu chez Ariff-Effendi, kapoukiah du pacha de Salouique, où il est prisonnier sur parole. Les antécédents honorables de ce vieillard, la franchise de son caractère et sa bravoure peu commune lui ont concilié plusieurs protecteurs puissants, et on espère que ses juges admettront en sa faveur des circonstances atténuantes.

La compagnie des bateaux à vapeur ottomans attend ces jours-ci un nouveau pyroscaphe construit à Londres.

Les travaux du palais de l'ambassadeur de France, long-temps suspendus, vont être repris par suite du vote de la chambre des députés, qui a alloué 700,000 francs pour l'achèvement de cet édifice. L'architecte, M. Lauréscius, est arrivé avec le paquebot français.

Des lettres de Rhodes annoncent qu'un bateau pirate s'était montré dans le voisinage du cap Crio, près de Stancho; on disait même qu'il avait attaqué une petite goélette, et qu'après l'avoir pillée, il avait assassiné son équipage. Le gouverneur de Rhodes, Hassan-Pacha, était impatientement attendu dans cette île.

Un grand crime vient de plonger dans le deuil une honorable famille de Smyrne. Voici les détails de ce triste événement; nous les donnons d'après les nouvelles qui nous sont arrivées de cette ville par le dernier paquebot.

M. Casimir Belhomme, négociant français, se rendait, le 17 de ce mois, de Mételin à Aivali, porteur de deux groupes de piastres fortes d'Espagne; il était accompagné d'un commis d'une maison de Constantinople. Le bateau était conduit par deux rameurs et un enfant; deux Turcs armés de leurs pistolets et de leurs yatagans avaient obtenu d'y prendre place à titre de passagers. Parvenus à moitié chemin du golfe, l'un des Turcs décharge ses pistolets sur M. Belhomme, l'autre sur le commis, puis ils fondent sur les bateliers avec leurs yatagans. Alors s'engage une lutte terrible, à laquelle se mêlent M. Belhomme et son commis, quoique mortellement blessés. Les deux Turcs furent précipités dans la mer.

Dix minutes après l'événement, M. Belhomme avait cessé de vivre; un des bateliers a également expiré à Aivali, et l'on a peu d'espoir de conserver les jours du commis. La justice est saisie de cette affaire.

La désolation est d'autant plus grande dans la famille de M. Belhomme, que par une déplorable coïncidence, au moment où avait lieu le crime que nous venons de raconter, un jeune homme de 16 à 17 ans, le neveu de l'infortunée victime, se noyait en se baignant à Smyrne.

ÉGYPTE.

ALEXANDRIE, 16 juin. — On ne s'est occupé pendant ces derniers dix jours que de la question financière soulevée par l'arrivée ici de M. Baltazzi, chargé, comme on le sait, de régler avec Mehemet-Ali les comptes arriérés du tribut. Cette affaire a donné lieu à plusieurs conférences entre ce banquier et S. A., mais elle n'a pas présenté les difficultés que quelques personnes prévoyaient. Comme il y avait de part et d'autre intention d'en finir, on n'a pas tardé à s'entendre, et tout s'est arrangé de la manière la plus satisfaisante.

Le vice-roi a cru d'abord pouvoir s'adresser aux directeurs de la banque pour en obtenir un emprunt, ou, pour mieux dire, une avance qui aurait été couverte par la consignation d'une quantité suffisante de produits de l'Égypte. Mais ces messieurs ne se sont nullement montrés disposés à venir en aide au pacha, soit qu'ils aient eu des craintes, soit qu'ils n'aient pas trouvé les propositions qu'on leur faisait assez avantageuses.

Boghos-Bey a habilement profité de la circonstance pour sortir de l'état passif où la froideur du pacha l'avait relégué depuis quelque temps. Il s'est mis en avant et a offert à Mehemet-Ali de s'entendre avec M. Baltazzi pour le paiement de la somme de 1,400,000 talaris qu'il réclamait pour le montant du tribut, moyennant une consignation de 100,000 quintaux de coton à la maison de son frère Pietro-Yousouf de Trieste, qui les vendra pour le compte du gouvernement. Ce point arrêté, Boghos-Bey a traité avec M. Baltazzi et lui a donné pour la totalité de la somme en question des lettres de change payables dans l'espace de huit mois en huit paiements mensuels.

M. Baltazzi s'embarque aujourd'hui sur le paquebot français pour retourner à Constantinople. On prétend qu'il a vendu au pacha 2,000 quintaux de cuivre tokat, mais on ne dit pas à quel prix.

Sur l'invitation de Mehemet-Ali, Ibrahim-Pacha a quitté le Caire pour se rendre à Alexandrie où il est attendu très-prochainement.

L'épizootie qui frappe l'espèce bovine continue avec une déplorable intensité, et cette race est à peu près détruite. On a essayé de remplacer les bœufs, pour les travaux de la terre, par des chevaux et des mulets que l'on fait venir du dehors à grands frais, mais jusqu'à présent cet essai n'a pas été couronné de succès. Ce fléau est une véritable ruine pour l'Égypte, et les produits de cette année devront être affectés en grande partie à faire face aux dépenses que l'on a été obligé de faire pour chercher à remplacer les bœufs. Les maisons qui ont voulu faire venir de ces animaux par spéculation ont toutes éprouvé d'assez fortes pertes; l'une d'elles en a fait venir 600 de la Morée, sur lesquels 400 sont morts.

versant cet immense pont de bateaux, il lui semblait renoncer pour jamais à sa chère patrie. Sa patrie serait désormais ce qu'elle avait devant les yeux. Elle ne put s'empêcher de tourner la tête, comme pour adresser un dernier regard d'adieu à l'Andalousie; mais ce regard ne rencontra qu'un vaste marais, au-delà duquel montait la flèche de Strasbourg dans un horizon chargé de nuages laiteux. Elle sentit une larme rouler sous sa paupière; heureusement don Christoval, occupé à acquitter le péage, ne s'en aperçut pas. Un moment après, tandis qu'il se récriait sur la beauté du pays qui s'ouvrait devant eux, Léonor se mit à réciter mentalement une prière en espagnol pour marquer d'une action de piété son premier pas sur la terre étrangère et y commencer son séjour sous des auspices favorables.

Ils voyagèrent toute la nuit. Le lendemain, vers cinq heures du soir, la diligence les déposa, quelques lieues avant Constance, dans la petite ville de Radolfozell, située au bord du lac Inférieur, en face de Reichenau. On fit avancer une barque, et quelques minutes les deux époux se virent séparés du continent, voguant vers cette étroite bande de terre, perdue au milieu de l'eau, où ils venaient de si loin chercher la paix. L'heure était solennelle, et tout portait à la méditation. Le lac, s'embrasant des derniers feux du soleil, ressemblait à un océan de cuivre en fusion. A l'autre bord, le regard, se relevant sur les collines verdoyantes de Thurgovie couronnées de jolies fabriques, glissait jusqu'au rocher de Hohentwiel, dont la masse gigantesque et bizarre apparaissait toute noire au sein d'une poussière lumineuse.

Léonor éprouva un serrement de cœur, une angoisse de tristesse amère, en se voyant au milieu de cette vaste étendue d'eau, sous un ciel étranger, bien loin de sa patrie, de sa famille, de ses amis, et sans aucun espoir de les revoir ou d'en entendre jamais parler. Désormais elle était seule au monde, seule avec son mari, qui, à vrai dire, abandonnait aussi pour elle le reste de l'univers. Tandis que la nacelle se balançait mollement sur les vagues, au bruit cadencé des rames, elle se rappelait ces vers d'un ancien poète qui semblaient s'adresser à elle et à don Christoval :
Soyez-vous l'un à l'autre un monde vaste et beau,
Toujours charmant, toujours nouveau!

Le lac sur lequel ils voguaient rappelait à sa pensée ce lac funéraire qui, dans l'ancienne mythologie, séparait la terre des vivants du pâle royaume des morts. Toute sa vie passée se déroulait devant elle comme un rêve. Que de périls, que d'alarmes, depuis le jour où elle avait fui son couvent! Mais là-bas, se disait-elle, nous allons recommencer notre existence sous une forme nouvelle. Puisse l'avenir nous dédommager du

passé! puisse cette île, cette terre sainte, nous donner, en effet, le repos que nous y promet la prédiction de la Bohémienne!

Puis elle était obsédée par un souvenir musical, celui de la chanson qui deux fois déjà s'était trouvée mêlée aux événements les plus graves de son existence. Une sorte de voix surnaturelle, à laquelle elle ne pouvait imposer silence, lui murmurait à l'oreille cet air populaire :

Marinero del alma,
Ay! oléé
En un arrojé
Hecha te al golfo
Que tu dicha consiste
En un arrojé.

« Marinier de mon ame, prends ton élan et mets ta barque dans le golfe, car ton bonheur dépend de cet élan. »

Le sens de ce couplet s'adaptait naturellement à la situation. Dieu veuille, pensait Léonor, que la chanson dise cette fois la vérité!

Don Christoval, de son côté, paraissait absorbé dans des réflexions non moins sérieuses.

Enfin leur bateau prit terre dans une petite crique. Ils descendirent, et, suivis du guide qui portait leur bagage, ils montèrent, par une pente douce, à la seule auberge qui se trouve dans l'île, auberge comme on en voit peu, vaste, calme, silencieuse, jamais troublée par les ris et les chants des buveurs. Elle s'élevait au milieu des ruines et sur le terrain de l'abbaye. Le bâtiment est un carré long dont la façade étroite regarde le sentier (il n'y a point de route dans l'île); les fenêtres de la maison donnent, à droite, sur un joli jardin dont les allées, bien sablées et bordées de buis, conduisent les voyageurs au perron de la porte d'entrée. Là foisonnent tout l'été ces fleurs vulgaires si distinguées par leur éclat et leur parfum : des roses, des pensées, des résédas; au printemps, quelques lignes de tulipes; ensuite des lys et des anémones; en automne, des dahlias et des tournesols; enfin, plus tard, on est trop heureux de voir poindre sur la neige quelque triste ellébore, la rose de Noël, ou de découvrir dans un coin, exposé au midi, le bouquet embaumé de l'héliotrope d'hiver.

Les fenêtres du côté opposé donnent aussi sur un jardin; mais que celui-là est différent de l'autre! Il n'y vient qu'une forêt de plantes ombellifères, basses, maigres, décolorées, frissonnantes au moindre souffle du vent, au milieu desquelles se lèvent, pressées dans une lugubre symétrie, des croix de bois noir. Le propriétaire de cet enclos, c'est la mort; le fossouyer est son jardinier.

(La suite à un prochain numéro.)

Le bateau à vapeur destiné par Mehemet-Ali à S. H. a été lancé hier. On a mis le plus grand soin dans la construction de ce petit steamer qui ne laisse rien à désirer sous le double rapport de la solidité et de l'élegance. On va maintenant s'occuper de le décorer avec un luxe qui surpassera tout ce qu'on a vu jusqu'ici dans ce genre.

La peste a beaucoup diminué, et on ne signale plus quelques cas isolés qu'à deux et trois jours d'intervalle, ce qui semble annoncer la fin prochaine de la maladie.

Le gérant responsable, B. MURAT.

POUR CAUSE DE DÉMOLITION.

MM. les maîtres plâtriers sont prévenus que les ouvriers plâtriers non

compagnons, qui restaient sur la place de la Feuillée, ont transféré leur mère sur la place de la Préfecture, au coin de la rue Confort, n° 5, chez M. Cusin.

PAPIERS PEINTS.

Détail au Prix de Fabrique.

Le sieur BOISSON prévient le public qu'il vient de faire subir à ses articles une nouvelle baisse de prix. Sa fabrique et ses magasins sont réunis dans le même local. Cette organisation précieuse lui économise les frais énormes qu'entraînent les magasins de détail, et lui permet d'offrir à MM. les acheteurs de très-

grands avantages en leur vendant réellement **AU PRIX DE FABRIQUE.**

Cours Bourbon, 30, aux Brotteaux, près le pont Lafayette.

NOTA.—Outre les produits du sieur BOISSON, on trouvera dans ses magasins un assortiment considérable de grands et beaux articles des principales fabriques de Paris.

Les essais faits à Paris ont prouvés que le remède infailible pour guérir les cors est le *Topique Coporistique* SAISSAC; il attaque la racine, la fait tomber en peu de jours et sans douleur, ce que n'avait jamais fait aucun remède de ce genre. Se vend à Lyon, chez MM. Vernet et Aguetant, pharmaciens.

Etude de M^e Leguillier, avoué à Lyon, rue des Marronniers, n. 1.

ADJUDICATION,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon le vingt-deux juillet 1843,

DUNE MAISON

NOUVELLEMENT CONSTRUITE,

Sise à la Guillotière, cours Bourbon et rue Beauharnais.

Revenu: environ 5,400 fr.
Mise à prix 50,000 fr.
S'adresser, pour les renseignements, audit M^e Leguillier, dépositaire des baux. (5293)

AVIS

spéculateurs sur les terrains.

Le samedi vingt-deux juillet, à dix heures du matin,

Par-devant le tribunal civil de Lyon,

VENTE,

par suite de surenchère,

D'UNE MAISON

Sise rue Talaru, aux angles des rues Dorée et Saint-Pierre-le-Vieux.

Cette maison est susceptible, par suite du nouveau plan adopté, de recevoir une valeur de 45 à 50,000 fr. Maintenant elle présente un revenu de plus de 2,000 fr.

La mise à prix n'est que de 27,000 fr. On accordera des facilités pour le paiement.

S'adresser, pour plus amples renseignements, sur les lieux, à M. Labory, marchand de métiers, ou au greffe du tribunal civil pour voir le cahier des charges. (2016)

ÉTUDE DE M^e DUGUEY, NOTAIRE A LYON, RUE DU PLAT, 2.

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES.

Le jeudi dix-sept août 1843, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Duguey, notaire à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères de

DEUX MAISONS

situées à Lyon, rue Saint-Georges, n^{os} 94 et 96, en deux lots: le premier, comprenant la maison n. 94, sur la mise à prix de 25,000 fr.; le deuxième, composé de la maison n. 96, sur la mise à prix de 17,000 fr., sauf une enchère générale sur les deux lots réunis.

S'adresser en l'étude de M^e Duguey pour prendre connaissance du cahier des charges. (9534)

MÊME ÉTUDE.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

PAR VOIE DE LICITATION

entre co-héritiers et co-propriétaires majeurs,

A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS,

En l'étude et par le ministère dudit M^e Duguey,

le samedi vingt-neuf juillet 1843, à midi.

PREMIER LOT.

DOMAINE

DE L'ABBATIALE,

Situé sur la commune de Crans (Ain), composé de moulins, bâtiments, prés, terres et bois taillis, contenant 56 hectares 58 ares 71 centiares, dépendant de la succession de Claude Peyraud.

Mise à prix 50,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

GRAND ÉTANG

DE CHASSAGNE OU LONGIPRAT,

Situé sur la commune de Chalamont (Ain), contenant 72 hectares 98 ares 62 centiares.

PETIT ÉTANG

DE MARRET-PALLU,

Contigu au précédent, mais sur la commune de Crans, contenant 7 hectares 25 ares 80 centiares, indivis entre les héritiers Peyraud et M. Gilbert Monterrat.

Mise à prix 70,000 fr.

Point d'enchère générale.

S'adresser, pour voir le cahier des charges, à M^e Duguey. (9535)

ÉTUDE DE M^e RÉGIPAS, SUCCESSION DE M^e CHAZAL,

NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-DOMINIQUE, N. 1.

A VENDRE.

UNE MAISON

Située à Caluire, cours d'Herbouville,

Composée de rez-de-chaussée en partie voûté et comprenant deux magasins, et d'un premier étage ayant neuf mètres d'élévation, éclairé par six croisées sur la façade, avec mansardes, cour, terrasse et terrain en balme.

Cette maison conviendrait pour un atelier de teinturier ou pour toute autre industrie.

S'adresser audit M^e Régipas. (5082)

A vendre.

UN FONDS DE COMMERCE DE SON d'un grand rapport et à bon marché, joignant le café de la Nouvelle-Donau, qui est aussi à louer par le même. On peut céder le tout de suite.

S'adresser place Grôlier, n. 1. (2023)

ÉTUDE DE M^e NEPPEL, NOTAIRE A LYON.

A VENDRE.

UNE MAISON

DE DEUX ÉTAGES,

Rue Tronchet, aux Brotteaux, joignant M. Vautrin.

S'adresser audit M^e Neppel, notaire. (1980)

ÉTUDE DE M^e MORAND, NOTAIRE A LYON, PLACE DES CORRELIERS ET RUE DE LA GERBE, 14.

A VENDRE.

ÉTABLISSEMENT DE

TEINTURE.

Fonds de teinture pour soie et laine, pourvu d'une très-ancienne clientèle et situé dans un très-bon quartier.

S'adresser audit M^e Morand, notaire. (5110)

A vendre.

UNE MACHINE PROPRE A LA FABRICATION DES POINTES DE PARIS. Sa force lui permet de faire toutes les pointes de dix à trente-six lignes.

S'adresser chez M. Placy, passage de l'Argue. (2022)

A vendre.

UN GRAND OMNIBUS en très-bon état et bien confectionné.

S'adresser au café Dupuy, à la Guillotière, Grande-Rue. (2024)

A vendre de suite pour cause de maladie.

UN FONDS DE CAFÉ bien achalandé, décoré à neuf, situé grande rue de la Guillotière. On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Magnin, fabricant d'huile, grande rue de la Guillotière, n. 35. (1985)

A CÉDER.

JOLI EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS OU POUR LES DEMOISELLES, ayant cinq pièces, une cave et deux jardins.

S'adresser à M. Pellissier, place de la Trinité, n. 62, quartier Saint-Jean, à Lyon. (2013)

Au camp de Villeurbanne, près Dossine.

A vendre ou à louer,

UNE JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ,

Propre à tout établissement et à la culture, tout façade, au bord du camp, sur la grande route. Toutes facilités seront accordées pour le paiement. Le prix n'est pas élevé.

S'adresser à M. Philip, propriétaire, rue Madame, aux Brotteaux. (2018)

A louer.

MAGASIN à la Guillotière, cours de Broches, n. 49. S'adresser au portier. (1973)

AVIS.

A LA FERME DE LA TÊTE-D'OR on trouve du LAIT CHAUD à toute heure de la journée. (2025)

AVIS.

UN TROUPEAU DE VACHES ET GÉNISSES SUISSES de premier choix est arrivé à la ferme de la Tête-d'Or, aux Brotteaux.

Les personnes qui désireront en acheter s'adresseront à ladite ferme, qui est chargée de les vendre. (2026)

TRAITEUR

A L'ANCIENNE POSTE,

Grande rue de l'Hôpital, n. 19, au 1^{er}, vis-à-vis l'allée de l'Argue.

Dîners à 1 fr. : demi-bouteille, potage, trois plats au choix, deux desserts.

A 1 fr. 25 c. : demi-bouteille, quatre plats, trois desserts.

A 1 fr. 50 c. : une bouteille, quatre plats, trois desserts.

On sert aussi à volonté sur une carte variée de quarante à cinquante mets.

Propreté et promptitude dans le service. (932)

DÉPURATIF DU SANG.

LE SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE, préparé par Quet, pharmacien, guérit promptement et sans retour les maladies secrètes, les dartres, et toute acréte ou vice du sang. Ce remède se distingue de beaucoup d'autres en ce qu'il est peu coûteux et ne présente aucun danger dans son emploi.

Se vend à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec; à Roanne, à la pharmacie LABOR. (8778)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. REBIGIANI, professeur de langue italienne, demeure actuellement grande rue Mercière, n. 49, au 5^e. Il donne des leçons chez lui et en ville. (8779)

PHARMACIE LARDET,

Place de la Préfecture, n. 16, à Lyon.

Dépôt général de toutes les Spécialités brevetées de Paris.

Instruments en caoutchouc, Appareils pour l'allaitement, Clysopompe, Clyssoirs, Urinaux, Bandages et Cornets acoustiques de tous les systèmes. — Eaux minérales et artificielles de la France et de l'étranger. Expéditions et remises d'usage pour les demandes en gros. (8484)

A dater du 15 juillet 1843.

SERVICE DIRECT PAR LES CHEMINS DE FER ENTRE LYON ET ROANNE,

CORRESPONDANT

AVEC PARIS

PAR LES MESSAGERIES ROYALES ET PAR LE CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS : De LYON pour ROANNE, à midi;
De ROANNE pour LYON, à neuf heures du matin.

PRIX DES PLACES :

De LYON à ROANNE, coupé, 9 fr. 50 c., y compris les omnibus; intérieur, 8 fr. 50 c.

Bureaux d'inscription et départ des Omnibus.

A Lyon, rue du Péral, n. 6, place Bellecour;
A Roanne, rue Royale;
Aux stations intermédiaires, dans les bureaux des chemins de fer.
Les enregistrements pour Paris se font à Lyon, au bureau des Messageries Royales, place des Terreaux.
MM. les voyageurs doivent faire enregistrer leurs places et envoyer leurs effets aux bureaux des omnibus au moins une heure avant les départs. (2148)

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les ressources sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 19 c. p. 0/0 à 54 ans; de 9 fr. 28 c. à 59 ans; de 10 fr. 16 c. à 63 ans; de 11 fr. 20 c. à 67 ans; de 12 fr. à 70 ans; de 15 fr. 31 c. à 75 ans; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations. Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n° 1. (6847)

PHARMACIE

A LYON, RUE PALAIS-GRILLET, N° 23.

GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

(8148)

Hygiène. — Somnambulisme.

Le somnambule FERDINAND, qui voit les MALADES, le SIÈGE et la NATURE de leur MAL, quel que soit leur ÉLOIGNEMENT et sans être EN RAPPORT avec eux par quoi que ce soit, donne des CONSULTATIONS tous les jours (sous la direction d'un médecin) chez M. POSSIN, cours Bourbon, 40, à l'entresol, en face du pont Lafayette. (2021)

Institutrice.

Une dame anglaise de bonne famille, moyen âge, parlant bien français, désirerait se placer comme COMPAGNE chez une dame avancée en âge ou dans une famille respectable pour donner des leçons d'ANGLAIS; elle peut aussi enseigner les éléments du PIANO FORTE.

S'adresser (franco) à M^{me} J. W. G., poste restante, à Rive-de-Gier (Loire). (2027)

AVIS.

On demande une personne sachant suffisamment écrire pour prendre des notes, et pouvant verser une somme de deux à trois mille francs dans un commerce d'un bon produit, dans lequel elle serait intéressée. On lui donnerait les garanties désirables.

S'adresser rue Mercière, n. 55, chez M. Derrioux. (2028)

BARRAL,

Fabricant de Billards, breveté,

Place des Célestins, n. 8, à Lyon,

A l'honneur de rappeler au public que le nouveau procédé de BANDES ELASTIQUES METALLIQUES dont il est l'inventeur est bien supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour. Ce système d'élasticité est, du reste, avantageusement connu depuis bien des années par l'emploi que l'on en fait pour les sommiers et sièges élastiques, et son application aux bandes de billards ne peut donc être que très-heureuse. Grâce à leur matière métallique, elles ont l'avantage d'être à l'abri de toute influence atmosphérique, bien différentes de celles en caoutchouc, qui se durcissent au froid. Les personnes qui désiraient faire usage de ces bandes n'ont donc aucun inconvénient à craindre; elles seront placées à l'essai aux frais du vendeur et garanties pour le temps qu'on demandera.

Des billards garnis avec ce nouveau procédé sont montés dans le magasin du sieur BARRAL, où l'on peut à toute heure les essayer. On y trouvera aussi des billards de tous les systèmes et à des prix très-moderés. (2146)

CABINET DE CONSULTATIONS GRATUITES

POUR LES OUVRIERS,

SUR LES MALADIES SECRÈTES,

PAR UN MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER,

déjà connu par de nombreuses cures.

Guérison en peu de jours des ÉCOULEMENTS les plus anciens.

Rue Quatre-Chapeaux, n. 12, au 5^e, de dix à trois heures. (2147)

DU 10 AU 20 JUILLET,

L'AIGLE

PARTIRA POUR

CHALON

Tous les jours impairs à 5 heures 1/2 du matin. (7308)

PUCES INDUSTRIEUSES.

Ce spectacle très-curieux et amusant est visible tous les jours, rue Saint-Côme, n. 4. (2012)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, rue de la Poulallerie, 10.